

RESOLUTION SUR LES REFUGIES,
RAPATRIES ET PERSONNES DEPLACEES

Le Conseil des Ministres de l'Organisation de l'Unité Africaine, réuni en sa soixante-quatrième Session ordinaire du 1er au 5 juillet 1996 à Youndé, Cameroun,

Ayant examiné le rapport de la Commission des Vingt de l'OUA sur les réfugiés, rapatriés et personnes déplacées,

Ayant pris acte du rapport de la deuxième réunion du Comité de suivi de la Conférence de Bujumbura sur la situation des réfugiés dans la région des Grands Lacs,

Considérant que l'afflux des réfugiés et des personnes déplacées continue dans différentes régions d'Afrique en raison des conflits, fragilisant ainsi la situation socio-économique déjà précaire des pays d'asile, et considérant en outre la situation inhumaine des réfugiés dans les Régions de l'Afrique de l'Ouest et des Grands Lacs,

Apprécient les énormes sacrifices consentis par les pays d'asile pour les réfugiés en dépit de leurs difficultés socio-économiques,

Gravement préoccupé également par le fait que malgré tous les efforts déployés jusque-là par l'OUA, les institutions des Nations Unies, les Eminentes personnalités, les Organisations internationales et non gouvernementales, la situation des réfugiés et des personnes déplacées en Afrique continue de se détériorer,

Convaincu que la création de conditions propices au rapatriement des réfugiés, en toute sécurité et dans la dignité, constitue une solution durable au problème des réfugiés sur le continent,

Notant cependant avec satisfaction le rapatriement volontaire massif en cours dans certains pays africains,

Notant en outre avec satisfaction les activités des pays d'asile, de la communauté internationale, notamment celles du Bureau du Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés en

CM/Res. 1653

collaboration avec les organisations gouvernementales et non gouvernementales ainsi que celles des organismes bénévoles en faveur des réfugiés et des personnes déplacées,

1. **PREND NOTE** du Rapport de la Commission des Vingt de l'OUA sur les réfugiés;
2. **EXHORTE** les Etats membres concernés et la communauté internationale à intensifier leurs efforts en vue de la mise en oeuvre des recommandations de la deuxième réunion du Comité de suivi de la Conférence de Bujumbura;
3. **EXPRIME** sa gratitude aux Etats membres qui continuent d'accorder asile et assistance aux réfugiés et aux personnes déplacées;
4. **EXHORTE** les pays d'origine à créer des conditions propices au rapatriement volontaire des réfugiés et au retour des personnes déplacées dans leurs lieux de résidence habituelle en toute sécurité et dans la dignité;
5. **LANCE UN APPEL** aux Etats membres pour qu'ils adhèrent aux différents protocoles et accords signés en vue du règlement pacifique de tous les conflits susceptibles d'aboutir au rapatriement volontaire des réfugiés et au retour des personnes déplacées dans leurs lieux de résidence habituelle;
6. **LANCE UN APPEL** à la communauté internationale pour qu'elle apporte sa généreuse assistance pour soutenir le processus de ré-intégration dans les pays où le rapatriement volontaire s'effectue sur une large échelle;
7. **LANCE EGALEMENT UN APPEL** à la communauté internationale pour qu'elle accorde une assistance supplémentaire pour contribuer à l'allègement des souffrances des réfugiés et des populations locales dans les pays d'Asie, en particulier dans les régions de l'Afrique de l'Ouest et des Grands Lacs;

8. **INSISTE** pour que la communauté internationale apporte l'assistance requise aux réfugiés et rapatriés dans les pays d'origine et dans les pays d'asile en vue de solutions durables, et **EN APPELLE** à la Communauté des donateurs pour qu'elle fournisse des ressources supplémentaires en apportant l'assistance nécessaire aux réfugiés et rapatriés afin de faire face à la gravité du problème;
9. **INVITE** le HCR, en étroite collaboration avec les pays d'asile, de continuer à effectuer le recensement des réfugiés afin de fournir le nombre exact de réfugiés dans les Etats membres concernés;
10. **DEMANDE** au Secrétaire Général de l'OUA et à la Commission des Vingt de l'OUA sur les réfugiés, en collaboration avec le HCR, de poursuivre leurs efforts en vue de trouver des solutions durables au problème des réfugiés, des rapatriés et personnes déplacées.